

# TOURNOI DE HOCKEY DES ENTREPRISES

9<sup>E</sup> ÉDITION – 20 AU 23 OCTOBRE 2022

## LISTE DES RÉGLEMENTS

- 1- Le coût d'inscription pour une équipe est de 650\$ + taxes par équipe et le paiement doit être reçu avant le début du tournoi.
- 2- Toutes personnes assistant au tournoi devront payer le coût d'entrée de 5 \$ par jour (gratuit pour les enfants de moins de 12 ans). Des laissez-passer seront également valides au coût de 10 \$ pour les 4 jours de compétition.
- 3- Le responsable de l'équipe devra fournir une copie de tous les talons de paie de ses joueurs ou une lettre d'attestation d'emploi signée par la direction de l'entreprise en date du 13 octobre 2022.
- 4- Un représentant de chaque équipe doit être présent à l'aréna une heure avant la première partie de son équipe.
- 5- Les équipes doivent être présentes (au moins 5 joueurs + le gardien de but) sur la patinoire à l'heure prévue à l'horaire. Une équipe ne respectant pas cette consigne perdra automatiquement la partie par la marque de 5 à 0.
- 6- Si les deux équipes ont la même couleur de chandail, la direction du tournoi verra à fournir un ensemble d'une couleur différente à l'équipe tirée au hasard.
- 7- Aucune boisson alcoolisée ne sera tolérée sur le site, à l'exception de celle vendue par le comité organisateur.
- 8- Chaque équipe est assurée de jouer un minimum de 3 parties.
- 9- La durée des parties sera de 3 périodes de 10 minutes chronométrées. S'il y a une différence de 5 buts ou plus après 2 périodes de jeu, le chronomètre n'arrêtera plus sauf si l'écart redevient de moins de 5 buts.
- 10- En cas d'égalité, une fusillade de 3 rondes sera disputée. Pour les demi-finales et les finales, une prolongation de 5 minutes à 3 contre 3 précédera les fusillades.
- 11- Les équipes ont jusqu'au 13 octobre 2021 pour déposer leur liste de joueurs. Une équipe alignant un joueur ne figurant pas sur cette liste sera automatiquement expulsée du tournoi. Une équipe pourra ajouter un joueur en cours de tournoi.

- 12- Les équipes doivent être formées d'un minimum de six (6) joueurs qui sont à l'emploi de l'entreprise. Afin que le joueur puisse jouer pour l'entreprise, celui-ci doit être à son emploi et il doit s'agir de sa principale occupation professionnelle. Le reste de l'équipe peut être complétée par des joueurs autonomes provenant de l'extérieur de l'entreprise.
- 13- Les entreprises peuvent se jumeler afin d'atteindre le nombre requis pour être éligible. Un maximum de deux entreprises peuvent se jumeler ensemble pour atteindre le nombre minimal de 6 joueurs provenant d'entreprise. Chacune des deux entreprises doit fournir un minimum de deux joueurs.
- 14- Dans le cas où une entreprise doit compléter son alignement à l'externe, celle-ci ne pourra pas aligner plus de 11 joueurs sur la patinoire (incluant le gardien de but).
- 15- Un maximum de deux joueurs ayant joué dans l'un des circuits suivants peuvent s'aligner avec la même équipe (1 match est suffisant pour être considéré): LNH, LHJMQ, ECHL, AHL, LNAH, ligue senior AAA, LHSLF ainsi que tout autre circuit professionnel, semi-professionnel ou senior jugé équivalent par l'organisation du tournoi. Si un joueur ayant joué dans l'un de ces circuits est âgé de plus de 40 ans et est inactif depuis la saison 2017-2018, celui-ci n'est plus considéré parmi ces joueurs. **Dans tous les cas, ces joueurs doivent provenir de l'entreprise obligatoirement.**
- 16- Un joueur ne peut jouer pour deux équipes, à l'exception des gardiens de but si ceux-ci obtiennent l'autorisation de la direction du tournoi.
- 17- Tout joueur impliqué dans une bagarre ou qui tente de blesser volontairement un autre joueur sera automatiquement expulsé du tournoi.
- 18- Les équipes auront 25 minutes pour libérer les chambres après la fin de leur partie.
- 19- Les équipes auront une période de réchauffement de 3 minutes après que la resurfaceuse eut quitté la patinoire. Ensuite, les équipes ont une minute pour être prête à débiter la partie. Un retard exagéré pourrait être sanctionné par une pénalité de 2 minutes.
- 20- Aucun protêt ne sera accepté.
- 21- Afin de pouvoir jouer en finale, un joueur doit obligatoirement avoir joué au moins 1 match dans le tournoi au préalable.
- 22- Aucune boisson alcoolisée autre que celle vendue par l'organisation ne sera tolérée dans les arénas.
- 23- Tout manquement à ces règlements sont passibles d'une expulsion de l'équipe sans remboursement.